

LEVIS, 16 MARS 1888

UN PROJET D'ANNEXION

La question d'annexion de Terre-Neuve au Canada, agitée actuellement dans les esprits politiques.

Plusieurs députés se préparent à la discuter prochainement devant le parlement.

L'opposition se promet déjà, paraît-il, de la combattre vigoureusement, parceque, disent-ils, la dépense de l'île de Terre-Neuve excède considérablement son revenu et puis son entrée dans la Confédération du Canada pourrait produire des complications internationales, à cause des intérêts que possède la France dans les pêcheries de Terre-Neuve.

Nous ne sommes pas près dans le moment, de donner le pronostic le plus probable de cette annexion, cependant, il nous semble qu'en jetant un coup d'œil sur l'état financier de Terre-Neuve, sur ses ressources, ses richesses naturelles et sur les avantages que son inféodation présenterait à notre pays, on a guère à risquer et guère à redouter de cette annexion.

Chacun connaît la richesse des pêcheries de cette île, dont le rendement moyen est évalué à dix millions de piastres par année.

Ses riches mines de cuivre comptent aussi pour quelque chose et ne sont vraiment pas à dédaigner.

Terre-Neuve possède en outre un magnifique chemin de fer d'une longueur de cent quarante milles.

Il est vrai que son sol montagneux et maussade et ses conditions climatiques offrent peu d'avantage à l'agriculture, malgré que les légumes et les pommes de terre y croissent assez abondamment.

Mais par contre, les pâturages sont excellents et très propres à l'élevage du bétail.

Ainsi, en 1885, la colonie comptait 5,586 chevaux, 19,386 bêtes à cornes, 40,326 moutons et 21,555 cochons, et cette même année, il y avait 46,996 acres de terre en culture.

Avec l'aide de notre pays, il n'y a aucun doute que toutes ces richesses agricoles et minières, progresseraient rapidement, grâce aussi à la multiplication des voies de communication que cette annexion nécessiterait.

Le plus léger subside que Terre-Neuve recevrait sous la confédération lui permettrait aussi pour le moins d'équilibrer ses dépenses et ses revenus, car comme on peut le voir par le tableau suivant, les dépenses n'excèdent pas les revenus si tant que voudraient le faire croire les adversaires de l'annexion.

Voici l'état des revenus et des dépenses pour les cinq années, de 1882 à 1886 :

Table with 2 columns: Revenus, Dépenses. Rows for years 1882, 1883, 1884, 1885, 1886.

Voici maintenant le chiffre de ses importations et exportations pour ses mêmes années :

Table with 2 columns: Exportations, Importations. Rows for years 1882, 1883, 1884, 1885, 1886.

Les pays qui sont en relations commerciales avec Terre-Neuve sont : tout : le Brésil, la Grande-Bretagne, le Brésil, le Mexique, les Etats-Unis, les Indes Anglaises et le Canada.

Les principaux articles d'importation sont les cotons, les lainages, la fleur, le poivre, le café, le sucre, le beurre, le cuir, le charbon, le sel, le thé, les spiritueux etc.

La population de l'île est de 197,835 âmes, dont 75,254 catholiques, 69,000 anglicans, 48,787 méthodistes, et différentes autres dénominations.

Il nous semble qu'après tout, la dot est raisonnable et que la fille est bonne à prendre ; nos adversaires ne s'y refusent peut-être aujourd'hui dans l'unique espérance de pouvoir l'épouser eux-mêmes un jour.

Si telle est l'intention des libéraux Terre-Neuvas court grand risque de languir encore longtemps dans le célibat.

ECHOS D'OTTAWA

M. Desautels, député de Kamouraska, a pris la parole, sur la motion Cartwright. Tous comme ses amis de l'opposition, M. Desautels est d'opinion que la situation du pays est affreuse et inquiétante.

Le sénat s'est réuni à lundi prochain, après s'être réuni, dans la personne de l'honorable M. Thomas Ryan de Montréal, un président intermédiaire. La chambre avait été offerte à l'honorable M. A. A. Mand, le plus ancien sénateur qui assistait à la séance, mais celui-ci crut devoir la décliner en donnant comme excuse de son refus sa connaissance imparfaite de l'anglais.

C'est la première fois dans nos annales parlementaires que la présidence du sénat se trouve ainsi devenue vacante pendant la session. Or, comme nous l'avons observé déjà, ce n'est pas à ce corps, mais à un gouvernement qui appartient d'y pourvoir définitivement ; c'est le contraire qui se pratique à la chambre.

des communes. Il n'est que juste pour la mémoire de l'hon. M. Plumb d'attendre, pour lui donner un successeur, que ses funérailles aient lieu et c'est ce qui a donné lieu à cette présidence intérimaire qu'on peut considérer comme extra-parlementaire.

LE NOUVEAU NOUVERAIN D'ALLEMAGNE

Frédéric Guillaume Nicolas Charles de Hohenzollern, qui devient empereur d'Allemagne et roi de Prusse sous le nom de Frédéric III, est né le 18 octobre 1817. Il a passé par différents grades dans l'armée prussienne avant d'être nommé lieutenant-général, en 1860, suivant les traditions de la dynastie. Il fit, en cette qualité, la campagne de Danemark, en 1864, dans l'état-major du sold-marchal Wrangel, fut nommé général d'infanterie en 1866, et prit part à la campagne de Sadowa, comme commandant de la 2e armée, dite armée de l'Oder.

Lors de la guerre franco-prussienne, dès le mois de juillet 1870, il fut mis à la tête de la 3e armée, dans laquelle furent incorporés les corps bavarois. Parti de Spire, et se dirigeant sur la Lauter et Landau, il livra, à Wissembourg, un premier combat dans lequel le général Abel Douay mourut héroïquement (4 août), et remporta peu après, sur le maréchal de MacMahon, la victoire de Wörth ou Reichschoffen (6 août), où il avait pu engager 75,000 Allemands contre les 35,000 hommes de l'armée française.

Après avoir fait investir Strasbourg par les corps badois et wurtembergeois, sous le commandement du général de Werder, le prince royal sortit de l'Alsace et traversa les Vosges pour se rallier à l'aile gauche du prince Frédéric Charles ; mais apprenant la retraite des généraux de MacMahon et de Failly vers le sud, il se dirigea sur Nancy, et occupa successivement Vitry-le-François, Châlons et Eprenay.

Pendant ce temps, le maréchal de MacMahon, dont l'armée avait été réformée, se dérobait et quittait la vallée de la Marne pour marcher sur Metz. A cette nouvelle, Frédéric Guillaume opéra une immense conversion à droite, et, malgré les quatre jours d'avance, que MacMahon avait sur lui, l'atteignit sous les murs de Sedan, et lui fit subir, appuyé par l'armée du prince royal de Saxe, un désastre sans précédent dans l'histoire de la France (premier septembre).

Le maréchal avait été blessé au début de la bataille. A quatre heures du soir, l'empereur Napoléon III fit hisser le drapeau blanc sur les murs de Sedan, et capitula avec 82,000 mille hommes, dont 4,000 officiers, livrant en outre 400 pièces de campagne et 10,000 chevaux. L'armée allemande avait fait, pendant la bataille, près de 25,000 prisonniers.

Immédiatement après cette victoire qui donna la révolution du 4 septembre et la proclamation de la République en France, la 3e et la 4e armées allemandes se dirigèrent sur Paris. Le prince de Prusse investit la rive gauche et le prince de Saxe la rive droite. On connaît les péripéties de ce siège mémorable, dont les principaux épisodes furent les combats de Châtillon, des Hautes-Bruyères, de Bagnacourt, du Bourget, et les batailles de Champigny et de Montroville. Le 26 janvier 1871, Paris capitula faute de vivres.

Le Prince Frédéric-Guillaume avait été nommé au commandement, du mois de novembre, au même temps que son cousin le prince Frédéric-Charles, feld-marchal de Prusse, titre qui n'avait jamais été porté par les princes de sa maison. Depuis la guerre, il fut appelé à présider la commission de défense qui décida la construction et l'amélioration des places fortes sur les frontières française, autrichienne, et russe. Il a été chargé par son père, en avril 1875, d'une mission diplomatique auprès de Victor-Emmanuel, destinée à cimenter l'union des deux pays. Au mois de juin 1878, il fut désigné par l'empereur comme régent, lorsque l'attente de Nobiling eut condamné le vieux souverain à plusieurs mois de repos.

Le prince Frédéric-Guillaume a épousé le 25 janvier 1853, la princesse Victoria, fille aînée de la reine d'Angleterre, princesse royale de Grande-Bretagne et d'Irlande, de la chesse de Saxe née le 21 novembre 1840, dont il a eu trois fils et quatre filles.

Il est difficile de préciser l'époque où se sont produits les premiers symptômes de l'affection mortelle dont il est atteint. Pendant de longues années, elle a été tenue secrète, et à peine a-t-il transpiré de temps en temps quelques accidents sans importance apparente.

C'est en avril dernier, pour la première fois, que le public a pu soupçonner la gravité de la maladie, en apprenant que les eaux d'Éms avaient fait beaucoup de bien au prince, et qu'on avait la confiance que sa guérison n'était qu'une question de temps.

Un peu plus tard, au mois de mai, le docteur McKenzie était appelé de Londres, et diagnostiquait confidentiellement une excroissance cancéreuse du larynx. Bienôt il fallut recourir à une première opération, qui ne produisit qu'un soulagement temporaire. Succèsivement de nouvelles tentatives se sont formées et ont été enlevées jusqu'au moment où la trachéotomie a dû être pratiquée. Les persévérances de cette longue lutte sont trop récentes pour qu'il soit nécessaire de les rapporter.

NOTES POLITIQUES

On annonce de Toronto que le législateur d'Ontario sera probablement prorogé le 21 courant.

L'enquête dans la contestation de l'élection de M. Murphy, dans Québec-Ouest, est ajournée au 28 courant.

Après deux semaines de session, la législature de la Nouvelle-Ecosse a expédié presque toutes les affaires qu'elle avait devant elle.

Il ne lui reste plus qu'à voter les subsides et les résolutions de la conférence interprovinciale.

L'hon. M. Taillon dit le Star de Montréal, a démenti formellement la rumeur allant à dire que des arrangements avaient été faits, par lesquels l'action intentée contre l'hon. James McShane, commissaires des Travaux Publics, allait être abandonnée en considération des accusations personnelles portées contre Sir Adolphe Caron dans le comité de Québec.

Le parti conservateur refuse complètement tout arrangement et le pétitionnaire qui est le Dr. Brisson, le candidat défait, est entièrement opposé à tout compromis.

LES ASSISES DE MONTREAL

Le procès de Fahey

Sallo combla hier à la Cour pour entendre l'instruction du procès de Fahey.

A l'ouverture de la Cour les grands jurés entrent et font rapport de leur visite à l'Asile Saint-Jean-le-Dieu, à la prison de Montréal et à l'École de Réforme. Ils ont trouvé l'Asile et l'école en très bonne condition, mais ils suggèrent que le conseil municipal fasse subir à la prison plusieurs améliorations concernant l'hygiène, les cours, etc.

Ils désirent aussi attirer l'attention des autorités sur le nombre trop grand des buvettes et des tripots, sources de beaucoup de maux.

Les grands jurés remercient la Cour de l'attention dont ils ont été l'objet pendant leurs temps de service.

Après quelques paroles de félicitation par l'hon. juge Fahey, à l'adresse des jurés, on continue la preuve dans le procès de Fahey.

La plupart des témoignages entendus hier relativement au vol commis à la gare du Grand-Tronc ne revellent rien de plus nouveau qu'à l'enquête tenue lors de l'arrestation des détectives.

M. James Phelan, messenger au Grand-Tronc, à Montréal, raconte comment il s'est constaté le vol en allant commencer les devoirs de sa journée.

MM. Charles A. Winter, messenger de l'express, M. William Elliot, caissier aux bureaux du Grand-Tronc, et plusieurs autres employés de cette compagnie, ont rendu témoignage.

La séance a été interrompue plusieurs fois hier, par l'indisposition subite d'un juré.

On a dû le traiter au ginebre et l'envelopper d'une épaisse flanelle pour lui permettre d'entendre les témoignages suivants.

Le pseudo Wilson, le nicher de la cause, est parti de New-York, mardi, pour Montréal. Son retard cause des inquiétudes à la poursuite.

M. Charles A. Winter, messenger de l'express, M. William Elliot, caissier aux bureaux du Grand-Tronc, et plusieurs autres employés de cette compagnie, ont rendu témoignage.

La séance a été interrompue plusieurs fois hier, par l'indisposition subite d'un juré.

On a dû le traiter au ginebre et l'envelopper d'une épaisse flanelle pour lui permettre d'entendre les témoignages suivants.

Le pseudo Wilson, le nicher de la cause, est parti de New-York, mardi, pour Montréal. Son retard cause des inquiétudes à la poursuite.

M. Charles A. Winter, messenger de l'express, M. William Elliot, caissier aux bureaux du Grand-Tronc, et plusieurs autres employés de cette compagnie, ont rendu témoignage.

aida de demander au bureau d'émancipation, de mentionner les griefs qu'ils avaient contre la société afin de les discuter. La société paye par année pour les blessés \$4 à \$5 par semaine et \$25 par été pour les morts. La société de Lévis est la même que celle de Québec. Depuis quelques années la société ne travaille pas beaucoup pour les navires en destination de la mer. Il y a à peu près 320 membres de la société à Lévis et chaque membre gagne à peu près \$170 par été. A part de cela, ceux qui ont des métiers peuvent gagner quelque chose. L'hiver, il y en a qui vont dans les bois, pelletent la neige ou travaillent à la charpente. Il y en a beaucoup qui vont dans le Sud l'hiver et reviennent ici en été. Ceux qui reviennent l'été c'est généralement dans l'intention de travailler à bord.

Albert Baron, charpentier caiffat. Le salaire des journaliers est de \$1.25 par jour. Généralement, je travaille aux navires. Cet hiver je travaille pour M. Paradis à 80 cts par jour, 8 heures d'ouvrage par jour. Depuis quelques années c'est à peu près le salaire que nous avons. Il y a quelques années il y avait beaucoup plus d'ouvrage qu'à présent à bord des navires. La semaine dernière nous n'avons fait que deux jours d'ouvrage. Pendant l'été dernier j'ai travaillé à peu près 3 mois. L'année dernière, j'ai gagné à peu près \$162 dans deux mois. Je n'ai pas encore entendu dire que personne ait gagné plus de \$300. L'été dernier j'ai été obligé de m'endetter.

L'été dernier nous avions \$1.25 par jour, à 10 heures d'ouvrage par jour chez notre patron. Nous sommes allés le trouver pour lui demander \$1.50 et il nous a refusé, nous menaçant de nous mettre à la porte. Quand il a vu qu'il ne pouvait en avoir d'autres il nous a dit d'aller travailler à \$1.50. Mais trois jours après il nous donnait congé. Il a tous repris les mêmes ensuite moins deux, mais ne les a payés que \$1.25.

A la demande des commissaires, M. J. E. Mercier, s'empresse de donner toutes les informations que les membres désirent obtenir concernant son établissement.

Il réside à Lévis depuis près de 12 ans, et est patron depuis dix années. Ses employés sont engagés à la semaine et leur salaire dépend de leur habilité. Le salaire le plus élevé qu'il a payé est de \$12 par semaine et le nombre de ses employés est de 42.

Il dit avoir offert à un de ses contre-maîtres d'acheter une maison et qu'il lui rendrait l'argent semaine par semaine ou mois par mois, mais celui-ci a refusé.

Dans son opinion un ouvrier qui gagne \$8 par semaine et qui veut économiser peut s'acheter une maison. Je connais des ouvriers qui vivent confortablement et d'autres misérablement. Il y en a qui sont mariés à des femmes économes et qui conduisent leurs affaires de manière à vivre sans faire de dettes.

Il y en a d'autres aussi qui sont tout le contraire et ce sont ceux-là qui vivent misérablement. Le témoin cite un de ses cas.

Dans son opinion, il croit qu'un homme qui veut travailler peut avoir de l'ouvrage à Lévis. Il a lui-même offert \$1.25 par jour à des journaliers qui ont refusé, lui disant qu'ils attendaient de l'ouvrage à bord des navires et ils n'ont obtenu cet ouvrage que 3 ou 4 semaines après. A Lévis les journaliers gagnent de \$1. à \$1.25 et même \$1.50, mais cela dépend de la libéralité de ceux qui les emploient, ou du genre de travail.

Je n'ai pas de compositeurs qui ne gagnent que \$6 par semaine.

Quand j'ai fondé le Quotidien, je me trouvais à Lévis avec des apprentis qui, avec moi, travaillèrent ardemment. Lorsque j'ai eu besoin d'un certain nombre d'imprimeurs, à la suite d'un commencement de grève, je me suis adressé aux ouvriers de Québec et je n'ai pu obtenir que des rebuts qui ne travaillaient que 3 ou 4 jours par semaine. Il me fallut alors étudier la question afin de savoir comment je pourrais, à l'avenir, me procurer des employés sérieux. Après réflexions, je conclus que malgré la grandeur de la tâche, la meilleure chose à faire était d'engager des jeunes gens qui se formeraient moi-même, ce qui donnerait de l'emploi à ceux qui demeurent dans la ville au lieu d'aller chercher des ouvriers ailleurs. J'engageai donc des jeunes gens que je payai suivant l'échelle des prix pour l'apprentissage.

Voilà ce qui explique pourquoi je me trouvais à avoir un certain nombre d'apprentis et des compagnons que je paie \$7, etc. J'ai payé des typographes \$12 par semaine, d'autres \$11 et enfin d'autres \$8 suivant leur habilité. Ces employés commandaient leur salaire.

Je préfère le système que j'ai de former mes typographes moi-même, parce qu'ainsi je peux montrer à un employé comment travailler lorsqu'il ne sait pas sans qu'il me dise qu'il n'aime pas à être battu sur son ouvrage, lorsque c'est dans son intérêt et le mien.

J'ai une méthode qui me permet de constater le progrès de l'apprenti. Le témoin explique cette méthode. A la fin de la semaine, si l'apprenti a fait plus que la moyenne raisonnable je lui accorde un bonus de 25 cts plus ou moins suivant le degré de progrès. A plusieurs questions posées par un des commissaires, le témoin répond qu'il ne peut répondre qu'en ayant ses livres. Le pressier de l'établissement est parti depuis samedi dernier, et comme il est en faveur des

promotions il l'a remplacé par son apprenti dont il entend faire son pressier. Quand il a demandé des imprimures à Québec il a offert les mêmes prix que ceux payés par les établissements de Québec.

Durant les trois dernières années, j'ai formé trois ou quatre imprimeurs dont la majorité est avec moi.

Dans mon opinion un employé peut avoir une bonne maison pour \$6 par mois. Le charbon se vend \$6 par tonne et le bois environ \$3.80.

Le témoin donne ensuite le prix des articles nécessaires à la vie. Je viens de généraliser les choses, mais avec de l'économie on peut arriver très bien.

Les heures de travail sont de 10 par jour. En dehors des heures de travail, je ne connais rien concernant mes employés.

A propos de la fermeture des magasins les épiciers de Lévis ferment ordinairement leurs magasins très tard, ce qui est préjudiciable à la santé des employés. Le témoin se prononce fortement en faveur de la fermeture à 8 heures du soir l'été et à 6 heures en hiver.

SEANCE DU SOIR

Un calfeutre qui demande à ce que son nom ne soit pas connu, produit une lettre contenant les plaintes de ses compagnons qui sont les siennes.

Oncle Drouin, mouleur, à l'emploi de Carrier Lévis & Co, travaille à la pièce sur les pièces, peut gagner de \$8 à \$9 par semaine. Dans le temps plein il travaille de 6 à 7 heures. Les gages d'un mouleur à la journée varient de 12 à 18 cts de l'heure. Il y a à peu près 2 ou 3 apprentis dans l'usine où je travaille. La première année les gages sont de \$1 par semaine et ils donnent 4 ans de service.

Les hommes sont payés régulièrement tous les samedis soir. Il croit que les mouleurs à la journée préfèrent un apprentissage par contrat. Il y a à peu près 15 à 18 mouleurs à Lévis. Ordinairement le travail dure toute l'année, mais l'hiver c'est beaucoup plus tranquille. Le témoin se plaint de la ventilation de la fonderie. Il se plaint aussi du chauffage.

Un journalier, gardien de nuit, demande que son nom ne soit pas connu.

Le patron pour lequel j'étais employé exigeait que je vinsse rester dans une de ses maisons qu'il me louait \$15 par année. La maison se trouvait à deux milles du chantier, ce qui m'obligeait à faire 4 milles par jour de plus que mon temps. En été les journaliers à Richemin gagnent les uns \$1, les autres plus et d'autres moins. Si un journalier gagnait \$1 par jour toute l'année je crois qu'il pourrait vivre assez bien.

W. Bélanger, journalier, gagne 60c par jour, à 10 heures d'ouvrage par jour. Quelques-uns qui ont passé l'été à la manufacture, gagnent 70c par jour. Le témoin se plaint de la poussière qu'il croit lui faire du mal. Il n'y a aucune machine pour chasser la poussière. Il y a des femmes et filles qui travaillent dans la même manufacture. Quelques-unes qui ont travaillé là n'avaient pas plus de 12 ans. Il y a aussi des petits garçons qui travaillent 10 heures par jour, et gagnent 25 cts. Là où ces jeunes garçons travaillent il y a une très mauvaise odeur d'huile. Le témoin n'a jamais eu connaissance que des employés aient déjà payé des amendes ou aient été maltraités.

Dans une autre manufacture où j'ai déjà travaillé on me mettait à l'ouvrage d'hommes qui gagnaient 70 c à 80 c et l'on me donnait que 50 c.

James Moore, employé à bord du Polariss comme matelot. Il gagne \$16 par mois. Ils ont juste le temps de manger : Quand un homme travaille toute la saison il a \$18 par mois. Il y a beaucoup de danger comme matelot. Quand un homme est blessé il n'est pas payé durant ce temps.

Le témoin se plaint des lits qu'il dit être très mauvais.

Zéphirin Mercier, employé dans une manufacture d'allumettes. Il est âgé de 14 ans et travaille à la manufacture depuis cinq mois. Il y en a d'autres qui sont encore plus jeunes que lui. Le témoin conduit une machine qui est un peu dangereuse.

Il travaille 10 heures par jour et a une heure pour dîner. Il gagne \$6 par mois en été. D'autres ne gagnent que 15 c par jour et travaillent aussi longtemps. Il y a déjà eu connaissance que des petits garçons ont été punis par les contre-maîtres. Lui-même a eu à souffrir de ces punitions.

Une jeune fille travaillant à une manufacture d'allumettes depuis 4 ans gagne 25 cts par jour. Les jeunes filles qui travaillent à cette manufacture restent avec leurs parents pour la plupart. Les employés ont déjà payé des amendes. Quand elles font quelque chose qui n'est pas du goût des contre-maîtres ceux-ci retranchent du temps. L'ouvrage que le témoin fait est dur, suivants son opinion. Quand les jeunes filles arrivent 15 minutes en retard, ils leur imposent une amende équivalente à un quart de jour.

Une autre jeune fille employée dans une autre manufacture donne un témoignage qui n'est que la répétition du précédent.

Louis Roberge employé dans une manufacture d'allumettes depuis 10 ans gagne 60 cts par jour.

L'ouvrage n'est pas trop forçant.

Etienne Robin, journalier employé dans une manufacture, gagne 60 cts et 80 cts par jour selon la volonté du

patron. Les employés perdent beaucoup de temps par le mauvais temps et le manque d'ouvrage. Le témoin a un de ses frères mariés qui n'a que le même salaire que lui. Avec ces gages on vit mais misérablement.

Registre Gagnon, travailleur dans une manufacture depuis 8 mois. Il gagne 35 cts par jour à cloquer des boîtes. Les plus jeunes garçons employés gagnent 25 cts par jour. Quand les employés sont blessés le patron ne paie pas le médecin.

Alfred Lachance, journalier de St-Romuld, il conduit une seie ronde avec beaucoup de misère et reçoit 35 cts par jour. Le témoin a une jambe coupée qu'on a été obligé d'amputer parce qu'elle était horriblement broyée. Il a été 4 mois retenu à la maison, à la suite de cet accident et 4 ans sans travailler. Le patron ne lui a jamais rien donné. Plusieurs autres ont été blessés à la même machine.

André L'Isabel, journalier travaille aux seies rondes dans les moulins. Le témoin gagne de 80 cts à \$1 par jour l'été. Le témoin gagne à peu près \$100 par année et ne serait pas capable de vivre sans l'aide de ses enfants.

Un ingénieur actuellement employé chez M. Davie, au travail des chaudières gagne 80 cts par jour l'été dernier il gagnait \$1.25 par jour. S'il avait ces gages à toute l'année il pourrait soutenir sa famille. Les gages qui chauffent les rivets requièrent 50 cts par jour.

M. Kirwin propose alors un vote de remerciements à M. le maire de Lévis, pour avoir bien voulu mettre l'Hôtel-de-Ville à la disposition des membres de la Commission.

CHAMBRE DES COMMUNES

2e SESSION DU PARLEMENT

Ottawa, 15 mars, 1888

A trois heures, la séance s'ouvre sous la présidence de l'orateur.

En réponse à Sir Richard Cartwright, Sir Hector Langevin dit que le coût nominal de tous les chemins de fer du pays, pour jusqu'au 1er juillet 1887, s'est élevé à \$716,970,95.

En réponse à M. Beausoleil demandant si le gouvernement avait reçu du président de la commission du Travail une demande pour qu'on l'autorise à fournir aux intéressés des copies dument certifiées des témoignages reçus par la commission, l'hon. M. Bowell dit : La demande a été faite mais le gouvernement a refusé de permettre que cette preuve fut fournie avant qu'elle ait été reçue par le gouvernement.

Sir John, en réponse à M. Charlton, dit qu'en conséquence de la découverte d'or dans le haut de la rivière Yukon et de l'importance toujours croissante que la frontière entre l'Alaska et le Canada fut établie, des négociations sont en progrès entre les gouvernements de Sa Majesté et du Canada d'une part et le gouvernement des Etats-Unis de l'autre pour régler, si c'est possible, par une entente mutuelle, cette question de frontière.

Sir JOHN présente un message de Son Excellence le gouverneur général reconnaissant qu'il a reçu l'adresse en réponse au discours du trône.

Le débat est ensuite repris sur la résolution de Sir Richard Cartwright en faveur de l'union commerciale et la réciprocité sans restriction des Etats-Unis.

M. DAVIES commence par nier que ce soit là une politique nouvelle pour le parti libéral qui a toujours désiré voir s'étendre les relations commerciales avec les Etats-Unis.

Il n'ignore pas que si on adoptait l'union commerciale, il résulterait un grand changement, et bien des difficultés ; mais c'est le devoir du gouvernement d'y faire face.

Le Nord-Ouest, d'après lui, aurait été peuplé par une jeunesse active si elle n'en eût été empêchée par la politique de restriction du gouvernement. Tous ces jeunes gens ont émigré aux Etats-Unis.

On nous disait, il y a quelques années, qu'il n'y avait pas de pays au monde progressant aussi rapidement que le Canada. Il est vrai que durant quelques années le commerce d'exportation du Canada a augmenté considérablement. Depuis la politique nationale nos exportations n'ont pas augmenté de la valeur d'une piastre. En 1873, les exportations du pays étaient de \$39,000,000 et en 1887 elles étaient dans le même état.

Le Canada est dans une position anormale. Tout l'excédant de nos produits est exporté soit en Angleterre, soit aux Etats-Unis. L'Angleterre, en prend pour 38 millions de piastres et les Etats-Unis pour 35 millions de piastres. Le gouvernement a restreint le commerce autant que possible et l'a empêché d'être la moitié de ce qu'il aurait été. Malgré

le fait que le Canada a augmenté son commerce avec les Etats-Unis, il n'a pas augmenté de la valeur d'une piastre. En 1873, les exportations du pays étaient de \$39,000,000 et en 1887 elles étaient dans le même état.

Le Canada est dans une position anormale. Tout l'excédant de nos produits est exporté soit en Angleterre, soit aux Etats-Unis. L'Angleterre, en prend pour 38 millions de piastres et les Etats-Unis pour 35 millions de piastres. Le gouvernement a restreint le commerce autant que possible et l'a empêché d'être la moitié de ce qu'il aurait été. Malgré

Tout cela l'exédant de nos produits est absorbé presque complètement par nos voisins.

Un autre avantage qui résulterait de la réciprocité avec les Etats-Unis serait que les navires construits au Canada pourraient être enrégistrés aux Etats-Unis et auraient le privilège de faire la navigation côtière.

Cela serait un grand avantage pour les Provinces Maritimes et la Province de Québec. Cet avantage nous était assuré par le traité de l'hon. George Brown.

L'hon. M. FOSTER, ministre de la marine se lève au milieu des applaudissements de la chambre et réplique d'une manière vigoureuse à M. Davies:

Nous retirons actuellement plus de 7 millions de piastres de droits. Si la résolution de réciprocité était adoptée nous achèterions presque complètement des Etats-Unis et moins des autres pays sur les importations desquels nous avons jusqu'à présent imposé des droits.

La résolution implique encore un nouveau mode d'imposés qui ne répondrait ni aux besoins ni aux désirs de notre population.

Avec la résolution il est probable qu'une grande partie de notre industrie serait annihilée. La politique industrielle inaugurée en 1878, a été à nos reprises sanctionnée par le peuple dans des élections générales, et c'est un devoir sacré pour ce parlement de continuer à la mettre à exécution.

Parlant ensuite du discours de Sir Richard Cartwright, l'hon. ministre dit qu'il est rempli de prétention dans sa supériorité personnelle et de mépris pour tous ceux qui ne pensent pas comme lui.

On dirait qu'il espérait faire ce discours à des personnes qui n'avaient jamais voulu raisonner, tant il y a fait de déclarations absurdes et tant ce discours est vide de faits.

L'hon. M. Foster fait ensuite un portrait un peu fantaisiste du discours de Sir Richard Cartwright et de M. Mitchell l'interrompt par un Amen.

L'hon. M. FOSTER.—Je suis heureux de constater que mon honorable ami pour Northumberland (M. Mitchell) est pleinement de mon opinion (rire).

Sir Richard Cartwright, continue l'honorable M. Foster, nous a fait une peinture si sombre du Canada, il nous a montré rétrogradant tant et si fort que si je croyais vrai tout ce qu'il nous a dit, je l'abandonnerais à jamais.

A six heures, l'orateur quitte le fauteuil.

L'hon. M. FOSTER continue son discours.

On nous a dit que les Etats-Unis étaient un marché naturel pour nous, parcequ'ils étaient un pays contigu à notre. Cela n'est pas une preuve parce que on voit souvent deux pays qui ont ensemble de fortes relations de commerce et qui cependant ne sont pas voisins l'un de l'autre.

La contiguïté ne peut donc pas être alléguée comme raison à l'appui de la présente résolution.

Il nie que dans les dernières années il y ait eu immigration alarmante des canadiens aux Etats-Unis. Il ajoute que Sir R. Cartwright s'est montré mathématiquement précis à donner des chiffres de notre émigration, mais qu'il n'a pas été aussi fort à établir que sa résolution fut de nature à arrêter un tel courant d'émigration.

Ici l'orateur donne les raisons pour lesquelles on émigre et continue ainsi:

"Maintenant le Canada a son Nord-Ouest où ses fils pourront aller s'établir. Donnons aux choses le temps de s'établir et la prospérité future du Canada est aussi assurée que celle des Etats-Unis.

L'hon. M. Foster établit que l'émigration dans les années de malheur, de 1876 à 1879, était de beaucoup plus considérable qu'elle ne l'a été en aucune année depuis.

Sir Cartwright, a dit l'hon. M. Foster, a prétendu que la valeur de nos produits de fermes avaient diminué, mais l'honorable M. White lui a prouvé, au moyen de statistiques, que cette valeur avait augmenté au Canada, pendant qu'elle avait diminué dans certains Etats de l'Union américaine.

Sir Richard Cartwright a encore prétendu que le commerce était maintenant moins considérable qu'en 1873, mais il ne nous a pas dit que durant tout le temps que son parti était au pouvoir, les importations avaient diminué de 177 à 127 millions de piastres et que la valeur totale du commerce avait baissé de 217 millions de piastres à 153 millions de piastres.

L'hon. député devrait savoir que le commerce d'un pays ne se mesure pas par la valeur de ses importations plus celle de ses exportations. Sir Cartwright devrait savoir qu'en 1873 et dans les quelques années suivantes on importait un grand partie des articles complètement manufacturés et par conséquent d'une grande valeur.

Maintenant c'est tout le contraire, on importe une grande quantité de matières qui est ensuite manufacturée au pays et par nos Canadiens.

Nécessairement, la matière brute vaut moins que les articles manufacturés et de là la diminution dans la valeur de nos importations.

Sous l'administration libérale, 95 pour cent de sucres consommés au pays étaient importés manufacturés. Maintenant, nous importons 96 pour

cent du sucre qui est manufacturé au Canada. C'est autant que la population de ce pays gagne dans le travail du raffinage.

En 1875, le tonnage total des navires entrés dans les ports du Canada était de 9,537,000 tonneaux. En 1887 il était de 14,000,000 de tonneaux. Tous ces navires viennent-ils dans nos ports pour le simple plaisir de les visiter ou pour y faire du commerce? (Appl.)

Nos chemins de fer ont aussi augmenté en nombre et en tonnage. En 1879, nos voies ferrées transportaient 8,000,000 de tonneaux de fret et 16,000,000 de tonneaux en 1887.

Sir Richard Cartwright nous avait dit qu'il n'y ait pas de commerce interprovincial au Canada. Cependant le procureur général Longley, un ami du parti, voudrait que la Nouvelle-Boussie se sépare de la Confédération parce que chaque année elle envoie \$12,000,000 pour acheter des marchandises dans la province d'Ontario. (Appl.)

Le transport du charbon par le chemin de fer Intercolonial a aussi considérablement augmenté. Autrefois, il n'y avait pas de commerce interprovincial de sucre. L'année dernière, l'Intercolonial lui seul a transporté 143,988,000 de quarts de sucre.

L'hon. le Prince Edouard achète beaucoup à Montréal, Halifax et St-Jean; le commerce entre les provinces est très considérable mais cela n'apparaît pas par les livres bleus. (Appl.)

Le crédit du Canada n'a jamais été aussi bon que maintenant. Les valeurs du Canada sont cotées sur les marchés anglais au-dessus du pair et même à 113.

Quoi qu'en disent les députés de l'opposition, je suis certain que si on faisait un appel à la classe agricole, elle saurait avec son bon sens et son intelligence ordinaires, avoir raison de la proposition qui est actuellement devant la chambre. Le peuple saurait distinguer ses vrais amis de ceux qui ne cherchent qu'à s'appuyer sur lui pour monter au pouvoir.

L'hon. M. Foster se demande depuis quel temps les députés de l'opposition sont convaincus que c'est la réciprocité sans restriction et non l'union commerciale dont le Canada a besoin, suivant eux. Il répond que ce n'est que depuis quelques jours seulement qu'ils ont découvert que c'était absolument la réciprocité qu'il nous fallait. Ils ont fait cette découverte parce qu'ils ont cru qu'elle leur servirait pour les prochaines élections.

Sir R. Cartwright a prétendu que l'Angleterre n'avait pas d'alliés en Europe, et cela, justement au temps où elle était menacée de toutes parts. Il a dit que si sa résolution était adoptée cela donnerait à l'Angleterre les Etats-Unis pour alliés. Supposons vrai que l'Angleterre n'ait pas d'alliés, croit-on que ce seraient les Etats-Unis qui viendraient à son secours. On le sait, les Etats-Unis, ont toujours eu pour politique de se tenir en dehors de tous les imbroglios européens.

C'est de plus une chose fort casée pour une colonie de se faire alliée d'une puissance étrangère, de faire une guerre de tarif à sa mère-patrie et de prétendre que c'est pour l'avantage de la mère patrie qu'elle agit ainsi.

Sir Cartwright a encore dit que nous ne devons rien que la charité à l'Angleterre pour toutes les méprises qu'elle avait commises à l'égard du Canada, et que le temps était venu pour ce dernier pays de travailler pour son propre compte en unissant ses destinées à celles des Etats-Unis. Pour moi, nous n'avons pas de destinées. C'est ce que Sir Cartwright ne nous a pas dit clairement. Pourquoi? Parce qu'une telle union serait rien autre chose qu'une annexion et non pas seulement une réciprocité sans restriction. On fait entre ces deux choses une distinction, mais il n'y a pas de différence.

Que l'union commerciale soit adoptée et elle ouvrira de nouveaux marchés, non pas au Canada mais aux Etats-Unis; et comment? En chassant du Canada ceux qui font le commerce des canadiens ou dans les intérêts des canadiens.

Le gouvernement actuel désire aussi fortement que jamais d'avoir des relations cordiales et d'amitié avec les Etats-Unis, mais à la condition que ce ne soit pas contrairement aux intérêts du Canada. S'il nous est impossible d'avoir de telles relations, notre devoir à nous, est d'adopter une politique qui développe notre commerce interprovincial, qui permette de marcher seuls et assure notre avenir comme peuple et comme nation. (Ecoutez.) En 1873, le peuple du Canada nous fut favorable et il nous envoya ici pour mettre à exécution une politique qu'il n'a pas cessé d'approuver depuis.

Le gouvernement croit, le parti conservateur croit et le pays croit aussi que c'est de politique sage, juste et honnête de vouloir d'abord à nos propres intérêts, puis ensuite de nous occuper de toute proposition juste pour une réciprocité commerciale.

L'hon. M. Foster termine en proposant un amendement à la résolution de Sir Cartwright: "Que le Canada à l'avenir comme par le passé désire entretenir des relations de commerce avec les Etats-Unis, pourvu que ces relations ne viennent pas en conflit avec la politique de protection des diverses industries et intérêts du Dominion, politique inaugurée en 1879 et qui, depuis, a reçu l'approbation

non équivoque et la sanction du peuple du Canada."

Le débat se continue ensuite entre M. M. McMillan, (de Huron), Porter et Dessaint qui patie en français et dit que la preuve prima facie qu'on a en faveur de la réciprocité c'est l'admission faite par Sir Chs Tupper des relations de commerce entre les deux pays. Donc le gouvernement lui-même était en faveur de la réciprocité.

Sir HECTOR LANGÉVIN propose alors l'ajournement du débat et il demande en même temps s'il serait possible de clore ce débat demain ou lundi.

L'hon. M. LAURIER répond qu'il a peine à le croire.

Sir HECTOR LANGÉVIN.—Sera-t-il possible d'en venir à une entente pour terminer le débat mardi prochain.

L'hon. M. LAURIER consent à ce que le vote ait lieu mardi prochain ou aussi prochainement que possible après lundi.

La Chambre s'ajourne à 12.30 hrs. a. m.

Le service anniversaire de feu Théodora Foisy sera chanté mardi prochain le 20 courant, à 7 heures, à l'église Notre-Dame.

BF

COURRIER DE LEVIS

Calendrier

Samedi 17 mars

Lever du soleil 6 h. 14 m.

Coucher du soleil 6 h. 3 m.

Coucher de la lune 10 h. matin.

Religieux

Demain, samedi, fête de St Patrice, patron de la nationalité irlandaise.

Première messe

M. l'abbé Alphonse Caron dira sa première messe, dimanche prochain, à 6.30 heures, à l'Hospice des Sœurs de la Charité.

Entèvement de la neige

L'ingénieur de la cité de Québec annonce que les contribuables sont tenus de faire enlever la neige sur les trottoirs d'ici au 24 du courant.

A ce propos nous ferons remarquer aux citoyens de Lévis qu'ils ont un délai un peu plus long puisqu'il s'agit, croyons-nous, jusqu'au 10 avril.

Préfet

Mercredi, le 14 du courant, à l'assemblée générale des maires du comté de Lévis, tenue au chef-lieu, à St-Romule, Vital Labrie, Eer. J. P., maire, de la municipalité de St-Joseph de Lévis, a été élu préfet du comté de Lévis. Nos félicitations les plus empressées à notre ami.

—La Salsepareille d'Ayer vous débarrassera de ce sentiment de lassitude, et l'énergie vous rendra une nouvelle vie.

The Royal Canadian Insurance & Co

Les directeurs de cette compagnie d'assurance ont soumis le 31 décembre 1887, le rapport des opérations de l'année.

Ce rapport constate que durant l'année cette compagnie a fait d'excellentes affaires.

Les nombreux clients qui sont venus mettre leurs propriétés sous sa protection, disent assez de la popularité dont jouit cette compagnie d'assurance.

Ceux qui voudront prendre une assurance à cette compagnie peuvent le faire en s'adressant à M. J. E. Mercier, agent pour Lévis.

Sacristie en feu

Mardi, vers 10 heures et demie du matin, le feu s'est déclaré dans la toiture de la sacristie de Saint Isidore. Près de 10 pds sur 10 de la couverture ont été brûlés.

On n'a eu de l'eau et des hommes qu'une demi-heure après le commencement du feu. Il faisait une rage de vent. La Providence seule a pu préserver d'un sinistre la sacristie, l'église et le couvent.

—M. Michel Bégin, de Windsor Mills, certifie avoir été guéri d'un rhumatisme dans une jambe en faisant usage de l'huile Electrique magique, ce qu'aucun remède n'avait pu lui faire.

Echos de la tempête

Le dernier numéro du Journal des Trois Rivières nous apporte des nouvelles concernant les désastres de la dernière tempête.

Un énorme morceau de glace poussé par le vent, a brisé la porte du palais de justice.

A plusieurs endroits dans nos rues et aux abords de la ville, il s'est formé des monceaux de neige de 8 à 10 pieds de hauteur. Ce n'est qu'hier qu'il a été possible de frayer les chemins de sortie. Les affaires ont été complètement suspendues pendant toute la journée de mardi.

Les trains de chemins de fer partis de Trois-Rivières pour Montréal lundi après-midi, ont passé toute la nuit et la journée de lendemain onégés à quelques milles d'Yamachéno; ceux de Québec sont arrivés ici mardi midi, au milieu de l'ouragan, après avoir passé 16 heures en route.

—Mardi, un marchand de Ste. Claire transportait chez lui une tonne de mélasse, lorsqu'en franchissant un banc de neige, dans la paroisse de St. Henri, le traineau pencha, et le vent aidant, la tonne roula dans le chemin et alla se creuser sur un piquet de clôture. C'est une perte d'une quarantaine de piastres.

Note personnelle

M. W. Charland, senior, est parti pour un voyage à New-York et à Philadelphie.

Actions punitives

Voici les actions punitives, dit le Jour de Fraserville, qui ont été prises la semaine dernière: Deux actions contre Louis Lavoie, marchand, Anse à Gille pour corruption.

Une action contre Jos. Fournier, St. Thomas, pour aller chercher des électeurs aux Etats-Unis et leur avoir payé leur passage.

Une action contre Joseph Barde, de St. Thomas pour avoir voté sous le nom de Jean Barde.

Une action contre Thomas Fournier, fils de Thomas, pour avoir voté sous le nom de son père.

Une action contre Phil. Aug. Choquette M. P., pour manœuvres frauduleuses.

Une action contre Eugène Carbonneau, de St. Paul Montigny, pour manœuvres frauduleuses.

Une action contre Pierre Ham. Morin, fils, de St. Pierre, Rivière du Sud.

Une action contre L. Létourneau, hôtelier pour avoir donné de la boisson le jour de l'élection, ville Montmagny.

Une action contre George St. Aubin, marchand, Montmagny, pour avoir donné de la boisson le jour de la votation.

Maritime

Le steamer 'Sardinian' de la ligne Allan, à cause du mauvais temps, n'a pu partir d'Halifax, que mercredi dernier.

Venant d'être reçu un grand assortiment de chapeaux de feutre pour hommes.

Chapeaux de feutre!

Chapeaux de feutre!

Chapeaux de feutre!

Le plus beau choix de Broderies et de dentelles qui se soit vu à Lévis.

Broderies dentelles!

Broderies dentelles!

Broderies dentelles!

600 pièces de tweed dans les derniers goûts.

J. A. DEMERS

Côte du Passage

Lévis.

Un petit conseil

Mastic résistant à l'eau et au feu: On fait caillier légèrement du bit avec du vinaigre; on sépare le caillé à froid du liquide, et on le mêle aussi bien que possible avec du blanc d'œuf que l'on a bien battu; on ajoute à ce mélange de la chaux vive en poudre pour en faire une pâte assez dure et on l'emploie aussitôt. Ce mastic a l'avantage de se mettre au feu sans se fendre, et à l'eau sans attirer l'humidité. On peut s'en servir avec avantage pour les marbres des poêles, des cheminées, etc.

Explosion

La semaine dernière, un jeune homme du nom de Kieth Davidson, s'est fait gravement blesser par une explosion de macho for qu'il retirait d'une fournaise aux mines de Londonderry. Il fut heureusement secouru par les bras et les épaules couverts de la lave brûlante. Malgré tout, il eut assez de présence d'esprit pour s'jeter dans unauge plein d'eau, ce qui lui a peut être sauvé la vie.

COURRIER DE QUEBEC

Conférence

M. l'abbé L. A. Paquet, professeur de la faculté de théologie, donnera une conférence ce soir à 8 heures, à l'Université Laval.

Sujet: "Quel est l'objet de l'apologétique contemporaine."

Retraite

La retraite spéciale pour les hommes, à la Congrégation de la haute-ville, Québec, s'ouvrira dimanche prochain, à 7 heures du soir, pour se terminer le dimanche des Rameaux.

Débetures

Une dépêche du 14 mars, de Londres, dit que la ville de Québec offrira sur le marché de la finance, des débetures pour £32,800 à 4 et demi pour cent, ces débetures rachetables en 1892.

Que dois-je faire

Les symptômes de la bile ne sont malheureusement que trop bien connus. Ils diffèrent dans une certaine mesure chez les divers individus. Un homme bilieux mange rarement au déjeuner. Trop fréquemment hélas, il a de l'appétit pour le liquide le matin, mais jamais pour le solide. Sa langue subira à peine jamais l'épreuve d'un examen: si elle n'est pas blanche, elle est dans tout les cas rude. Le système digestif est complètement en désordre, la diarrhée ou la constipation peuvent être un symptôme, ou bien les deux peuvent alterner. Il y a souvent hémorroïdes et même perte de sang. Il peut y avoir étourdissement et souvent mal de tête et acidité ou flatuosité et sensibilité dans le creux de l'estomac. Pour corriger tout cela, sinon pour effectuer une guérison, essayez la Fleur d'acot de Green, elle ne coûte qu'une bagatelle et des milliers de personnes témoignent de son efficacité.

Heureuse fécondité

Dimanche, le 11 mars, Mme J. B. Mercier, percepteur du Rovens, a donné naissance à trois enfants, un garçon et deux filles. Ils ont été baptisés le même jour, sous les noms de Joseph Zéphirin Jean-Baptiste, Marie-Laure Caroline, et Marie A. Lolaine-Julia. Les parrains et marraines ont été Z. Vézina, Eer. Protonotaire, et madame C. Belange, Nez. Lambert, Eer. marchand, et madame veuve F. Legendre. M. le Dr E. Lessard et sa dame. Tout fait espérer que ces trois enfants vivront.

Mme Mercier, âgée de 42 ans, est mère de dix-sept enfants, et M. Mercier est père de vingt-trois enfants, ayant eu six enfants d'un premier mariage.

Nos félicitations et nos meilleurs souhaits à M. et Mme Mercier.

(Communiqué)

Préfet

A une assemblée du conseil du comté de Québec, tenue mercredi à St-Ambroise (Jeanne Lorette), M. F. Kirouac, maire de St-Sauveur, a été élu préfet.

Les Rhumes au printemps

Le Sirop au Hypophosphites est trop connu du public pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'éloge; mais comme c'est au printemps que les Rhumes et Bronchites se multiplient, il est bon, à cette époque de l'année, de rappeler aux familles que le Sirop au Hypophosphites est un remède précieux contre les diverses affections de la gorge et des poumons.

Comme il arrive aussi en mars et en avril que les Rhumes de cerveau deviennent plus fréquents, il ne faut pas oublier qu'avec l'Anti-Coryza, poudre blanche que l'on prise comme du tabac, on obtient un soulagement immédiat.

A vendre chez tous les Pharmaciens.

Déjà chez le Dr. Ed. Morin & Cie, 314 Rue St-Jean, et 32 34, Rue St-Pierre, Basse-ville, Québec.

Cercle Salaberry de Québec

Le Cercle Salaberry de Québec, vient de constituer comme suit son bureau de direction pour l'année courante: Président, M. J. O. Trudelle;—Vice-président, L. G. Chabot;—Secrétaire, Ferl. Savary;—Ass.-secrétaire, J. E. Bédard;—Ass.-trésorier, N. E. Papioun;—Ass.-trésorier, Jules Poulin;—Bibliothécaire, G. Dubuc;—Ass.-Bibliothécaire, J. A. Lussière;—Com.-Ordonnateur, Théo. Dubuc;—As.-Com. Ordonnateur, Ul. Demers;—Membres adjoints, P. Langlois, J. E. Côté.

Nouvelles sociétés

Langevin et Berubé, chapeliers, Québec: Charles Langevin et E. P. Bédard, associés, Bertrand et Guillet, marchands de nouveautés, Québec; Philippe Bertrand et J. A. Guillet, associés, C. Fournier et Cie, hôteliers, etc, Lévis, H. P. White et Cie, marchand de nouveautés, Québec; H. P. Whitney faisant affaire sous cette raison sociale. Jobin et Roy, marchand en gros, Québec; Jos. Jobin et R. J. Roy, associés.

Notes personnelles

L'hon. M. Brossé était à Montréal, de retour des Etats-Unis.

Judiciaire

La preuve dans la cause de MM. Peters, Moore et Wright, entrepreneurs, contre la Commission du Havre, est commencée depuis quelques jours.

Le montant en litige est de \$150,000, pour travaux faits dans le bassin Louise.

MM. Bossé et Cook sont les avocats des demandeurs; la défenderesse est représentée par MM. Stuart et l'hon. M. Irving.

Instrument de musique

On dit que les RR. PP. de St-Sauveur se proposent d'acheter à Québec le nouvel instrument de musique qu'ils ont l'intention de mettre dans la chapelle de N.-D. de Lourdes, d'après le vœu qui leur en a été exprimé par les tertiaires de l'ordre St-François d'Assise.

Ruade

Le fils de M. Rodrigue, cultivateur, de la concession St-Thérèse, à Beauport, retournant de la ville où il avait apporté un voyage de bois, mercredi, lorsque voulant retirer ses guides qui se trouvaient entre les pattes du cheval, il reçut à la tête une forte ruade. Le Dr Sanslog lui a donné ses soins.

Le chemin de fer du Lac Saint-Jean

On procède avec beaucoup d'activité, à l'arpentage des nouvelles extensions du chemin de fer du Lac St-Jean. MM. Cadman et Mailhot sont à localiser la voie du lac Edouard à La Tuque.

Un autre parti d'ingénieurs est à localiser la voie du lac St-Jean à Chicoutimi, puis un autre, celle de Saint-Ambroise à Charlebourg.

La Compagnie du Richelieu

Les actions de la compagnie du Richelieu se sont élevées de deux points depuis lundi et sont présentement cotées à 51. Il en a été vendu 1,030 à la bourse mardi.

Empoisonnement

Un citoyen de Québec s'est empoisonné, hier, en prenant par mégarde un poison au lieu de l'eau. Heureusement, le médecin est arrivé à temps pour lui administrer une antidote puissante qui le sauva.

Nouveau directeur

M. le notaire W. Larue a été unanimement élu directeur, hier, de la Société de Construction Permanente de Québec, en remplacement de feu Eugène Picher.

La fête St Patrice

Nos compatriotes d'origine Irlandaise se préparent à célébrer brillamment, demain, leur fête nationale.

Une messe solennelle sera chantée à l'église St Patrice et le fruit des collectes du jour est destiné aux pauvres de la paroisse.

Il n'y aura pas de procession en plein air.

Le soir, il y aura concert à l'Académie de Musique.

L'honorable M. McShane a été graphié à ses amis de Québec qu'il ne pouvait pas accepter le fruit qu'ils lui offraient pour le jour de St Patrice, parce qu'il est obligé de se rendre à l'école où il a son frère est dangereusement malade.

Incendie

La tabacque de paipa de M. Ford, à Portneuf, a été incendiée dans la soirée de vendredi dernier. Les pertes sont évaluées \$10,000. L'édifice va être reconstruit.

Venant d'être reçu un grand assortiment de chapeaux de feutre pour hommes.

Chapeaux de feutre!

Chapeaux de feutre!

Chapeaux de feutre!

Le plus beau choix de Broderies et de Dentelles qui se soit jamais vu à Lévis.

Broderies dentelles!

Broderies dentelles!

Broderies dentelles!

600 pièces de tweed dans les derniers goûts.

J. A. DEMERS

Côte du Passage

Lévis.

A louer

Cette magnifique propriété située sur la rue Eden, au centre de la ville, maintenant occupée par M. L. G. Bédard, M. F. P., 12 appartements en parfait ordre, chambre de bain, l'eau est dans la maison, la cour est spacieuse. Possession au 1er mai. Conditions modérées.

S'adresser à M. DAMASE GOSSELIN

Rue Carrier

ou à E

CELEBRES LUNETTES B. LAURANCE

M. GEORGE GUENETTE SEUL AGENT, LEVIS

CHAUSSURES! CHAUSSURES!

POUR LES SAISONS D'AUTOMNE ET D'HIVER

Ei gros et en détail

Le soussigné, tout en remerciant le public de l'accueil qu'il a reçu jusqu'aujourd'hui, a l'honneur d'annoncer qu'il vient de recevoir son stock de chaussures, pour la nouvelle saison, fabriquées dans la meilleure maison de New-York...

PROGRES!

Grâce au courage et à la persévérance de

M. J. I. GARNEAU

Nous avons maintenant à Lévis un établissement de forblantier qui ne laisse rien à désirer sous aucun rapport.

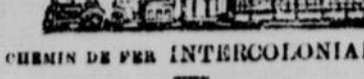
Le public trouvera à cet établissement: poêle à friser, poêle à l'huile de charbon, Chaudières, bombes, tuyaux de pompes, etc.

M. Garneau a toujours en main un assortiment complet de forblanterie qu'il vend à des prix déclinant toute compétition...

M. Garneau est aussi le seul agent pour le barreau métallique de Walters qui a remporté le premier prix à l'exposition industrielle de la Nouvelle-Orléans.

De plus les ouvrages qui lui sont confiés, telle que la confection de différents objets de forblanterie, couverture en tôle, etc., sont exécutés avec promptitude et à la satisfaction de tous.

J. ISRAËL GARNEAU Forblantier et Couvreur Côte du Passage



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL ARRANGEMENT

1887-SAISON D'HIVER-1888

A partir de LUNDI le 25 NOVEMBRE 1887, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit:

LES TRAINS LAINNERONT LEVIN Par Halifax et Saint-Jean

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIN De la Rivière-du-Loup et de Saint-François

TABEAU DU BUREAU DE POSTE

ERMES. MALLS. DUES. AM. PM. QUERT.

8.00 Québec jusqu'à Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Montréal, Ottawa, Toronto, etc.

7.00 Québec-Sud, Station de la Chaudière, comble de la Chaudière, Lévis, St-Gilles, St-Yves, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

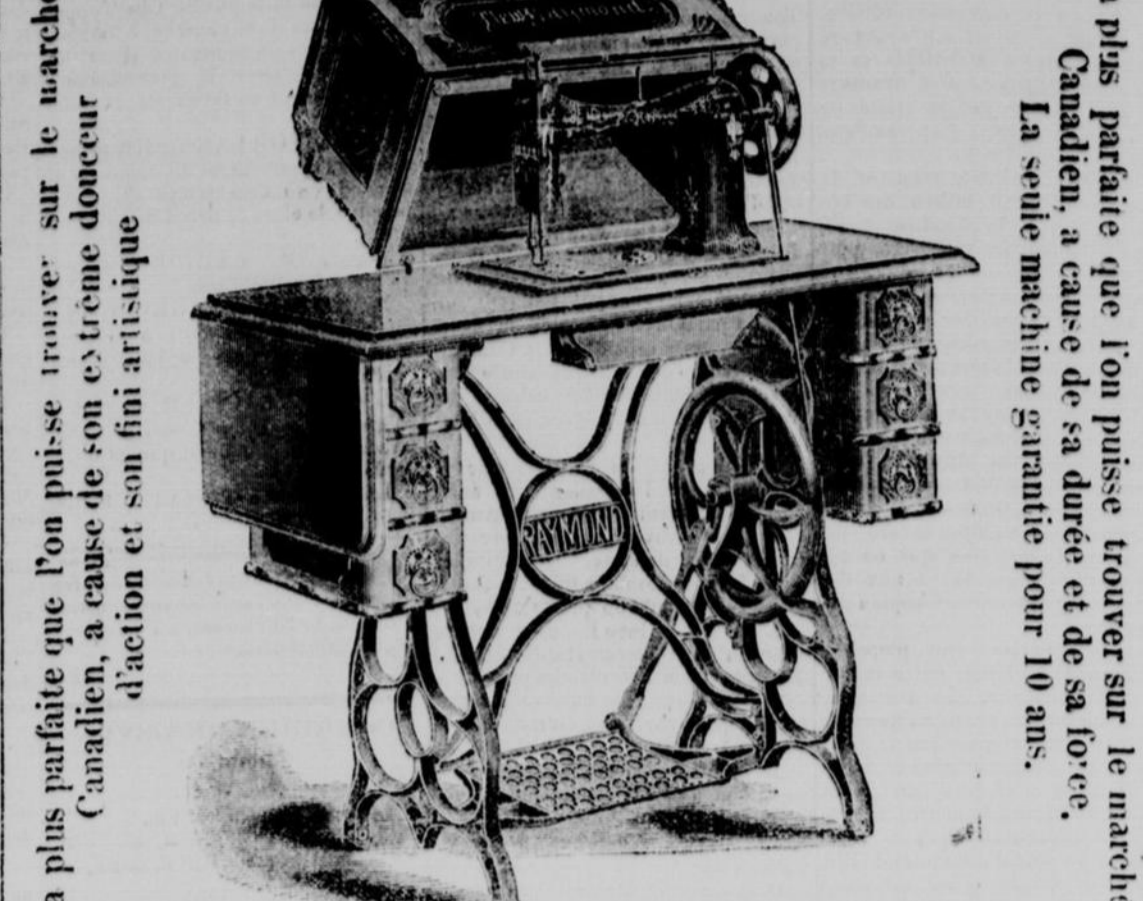
8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

8.00 Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, etc.

LA MACHINE A COUDRE "RAYMOND"

La plus parfaite que l'on puisse trouver sur le marché Canadien, à cause de sa durée et de sa force. La seule machine garantie pour 10 ans.



MARTEL FOISY & Cie

1725 et 1727, RUE Notre-Dame, MONTREAL

Seul propriétaires de la Machine à Coudre "RAYMOND" dans la province de Québec.

On demande des agents dans toute la Province. Nous avons aussi l'agence des Patrons de Mme Demorest, New-York, pour toute la Province.

Lévis, 27 février 1888. — Csm. Q. — Ffs. J. —

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC ST-JEAN

OUVERTURE DE LA LIGNE JUSQU'AU LAC ST-JEAN

Le et après LUNDI, 9 JANVIER 1888, les trains circuleront tous les jours (excepté les dimanches) par et de la station de Palais-Québec, comme suit:

ALLANT AU NORD

6.35 A. M. Express direct pour la Station de Québec, Lac St-Jean, Mardi, Jeudi et Samedi, arrivant à 6.35 P. M.

6.35 A. M. Train mixte pour la Rivière-Pierre, Lac St-Jean, Mercredi et Vendredi, arrivant à 11.35 A. M.

6.00 P. M. Express local tous les jours pour Lac St-Jean et arrivant à 6.30 P. M.

ALLANT AU SUD

6.15 A. M. Express local de St-Jean, Mercredi et Vendredi, partant pour Québec et arrivant à 9.15 P. M.

6.40 A. M. Express direct de Québec, Lundi, Mercredi et Vendredi, partant pour Lac St-Jean et arrivant à 9.15 P. M.

6.10 P. M. Train mixte de la Rivière-Pierre, Mercredi et Vendredi, partant pour Québec et arrivant à 9.15 P. M.

L'express local fait directement à St-Jean avec les omnibus allant au village indien de Lorette et à la station de Valcartier, à St-Gabriel, avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins, L'express direct et le train mixte à la Rivière à Pierre avec le chemin de collation pour Notre-Dame des Anges. Un omnibus, faisant le raccourci avec les trains, part de la Pointe aux Trembles, Lac St-Jean, le lundi, mercredi et vendredi matin, arrivant à Chicoutimi le même jour, et part de Chicoutimi le dimanche, mardi et jeudi matin.

La compagnie ayant l'honneur de gouverner le droit de ligne des Lacs, Edouard et Kaskas, les voyageurs peuvent obtenir des permis de passer en valisant au bureau de la compagnie.

Le fret pour les différents points des districts du Lac St-Jean et Saguenay sera enregistré à la gare du Palais, jusqu'à 9 h. m. le lundi, mercredi et vendredi.

Pour information concernant le fret, le taux du passage, l'adresse à Alexandre Hardy, agent général du fret et des passagers, Québec.

Des billets pour le chemin de fer sont en vente chez K. M. Ste-king, au face de l'Hôtel St-Louis, et sur tous les sous-agents.

Billets de retour de première classe au taux d'un simple billet, mais à Québec les samedis, vendredis, dimanche et jours de fête, les billets de retour pour tous les stations jusqu'à la Rivière-Pierre.

J. G. SCOTT, Sec. et Trésorier, Chambres Commerciales, Lévis, 1er mars 1888. — 11 et 15 p. 1.

COMMENT IL FUT GUERIT!

Dix huit mois d'expérience m'ont convaincu qu'aucune préparation ne peut rivaliser avec

L'Eau St-Leon

Pendant des années, j'ai perdu de la force, je ressentais de la fatigue au travail, il me semblait qu'un poids invisible me faisait plier, souvent j'étais obligé de me lever et de me redresser. De puis que j'ai eu de l'Eau St-Leon, ce poids a disparu, j'ai eu tout le plaisir de vivre en tout temps. J'étais avec reconnaissance et qui êtes faibles, usés de cette eau et un bon essai vous prouvera la vérité de ce que je dis.

Pour le catholique, renfort de cette eau est une préparation certaine. C'est ainsi un excellent lavage, mêlé avec du lait.

W. MORTON, Epicer, 266, rue Ontario, Toronto.

A vendre, en gros et en détail, à 25 centimes le gallon par

GINGRAS, LANGLOIS & CIE

Seuls agents pour la Province. Visitez le Palais du Cardinal. Lévis, 10 mars 1888.

12 Côte du Passage, Lévis

UNE CARTE

A tous ceux qui souffrent des maladies causées par les excès de la jeunesse, débilité, etc., l'ordonnance que vous recevrez sans aucune dépense. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire de l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe adressée au

R. W. D. JOSEPH, Station de New-York

THE Scientific American

LE JOURNAL SCIENTIFIQUE

LE PLUS POPULAIRE DU MONDE

Etabli en 1845

Hebdomadaire, par année, \$3.00

Pour six mois, 1.50

Cette publication périodique sans rivale qui est publiée depuis plus de quarante ans par Munn & Co continue de maintenir sa réputation, et elle a la plus grande circulation qu'aucune publication océanique ait jamais obtenue. Chaque numéro contient 16 grandes pages, élégamment imprimées et illustrées, il donne dans un style à la portée de tous une chronique des progrès les plus récents dans les sciences, les arts et les manufactures. Il raconte les nouvelles découvertes dans l'amélioration des machines, des ouvrages mécaniques, du génie civil, chimie, métallurgie, électricité, lumière, chaleur, architecture, économie domestique, agriculture, histoire naturelle.

Le Scientific American devrait se trouver partout, dans les bibliothèques, les boutiques, les bureaux, écoles ou librairies. Les ouvriers, contre-maitres, ingénieurs, surintendants, directeurs, présidents, officiers, marchands, cultivateurs, instituteurs, avocats, médecins, membres du clergé devraient aussi le recevoir.

ans toutes les branches de la propriété de la Scientific American.

FAITES-EN L'ESSAI. Faites souscrire vos enfants, vos ouvriers et vos amis; tous vous en remercient de leur avoir procuré la connaissance des choses pratiques de la vie.

conditions: \$3.00 par année, \$1.50 pour 6 mois. Abonnement par mandat poste à cheques.

MUNN & CO., publishers, 361, Broadway, N. Y.

8 février 1888.

Orfèvre

Horloger-Bijoutier

36, RUE COMMERCIALE, LEVIS

En arrivant à la station de l'Intercolonial, toujours en main un assortiment complet de bijoux, tels que montres, horloges, bagues et jones.

Horloges réparées sous la main de M. J. MONTREUIL

ANALYSE

J'ai fait l'analyse de la bière INDIA PALE ALE, fabriquée par JOHN LABATT, de London, Ontario, embouteillée par M. P. J. MONTREUIL, Lévis, est une bière légère contenant peu d'alcool, d'une saveur délicate et très agréable, d'une qualité supérieure et pouvant rivaliser avec les meilleures bières importées tant anglaises qu'américaines.

J'ai aussi analysé la Porter (XXX STOUT) de cette même brasserie qui est d'excellente qualité, sa saveur est très agréable, c'est un tonique plus énergique que la bière précédente, et est plus riche en alcool, pouvant être consommé avantageusement avec tout Porter impur.

Ces bières et Porter de JOHN LABATT, de London, Ontario, sont fabriqués de meilleures qualités d'orge et de Houblon, elles ne contiennent aucun ingrédient nuisible à la santé.

P. J. MONTREUIL, Professeur de chimie, Université Laval, Québec

Evitez l'usage de la célèbre BIÈRE ET PORTER LABATT de London car c'est la meilleure, la plus pure, la plus nourrissante et fortifiante de toutes les bières et Porter en vente en Canada.

P. J. MONTREUIL, AGENT, Lévis

vis. 17 février 1888

JUSQU'A LA DERNIERE GOUTE!

Un matin au moment d'achever sa tournée il comprit à l'attitude de Katele l'annonce de quelque événement imprévu. Debaso contre la porte de la basse cour, la petite bonne guettait son approche les joues roses, les yeux brillants et vite sans prononcer une parole elle lui tendit une lettre.

Auxieux d'embrasser sa fillette Walter Hirtz suppliait son général d'octroyer à celle-ci un congé de trois jours. On célébrait la fête de leur village, la compagnie de l'Est accordait une réduction aux voyageurs sur le prix des places, bref l'occasion était superbe et ce nouveau témoignage de bonté augmentait encore sa reconnaissance.

— Matin! s'écria Hans Reibel moi qui se chargera de traire Blanchette et qu'il va dire Apolonie!

Katele se contenta de lever vers son maître un regard chargé de supplications et aussitôt celui-ci et ajouta.

— Hop! boucle ton sac et file je prends tout sur moi!

La phrase dite, le général en comprit seulement alors la portée. Il assumait la responsabilité complète, lui, Hans Reibel? Ah bien les trois après midi de tête-à-tête avec sa femme promettaient d'être drols! Justement elle se plaignait du foie la veille au soir!

Crainte de chagriner Katele Apolonie ne lâcha bride à sa colère qu'après le départ du train mais pour être différée la scène n'en éclata pas moins violemment.

— Tu veux ma mort, criait-ils et c'est pour m'achever que tu me privas de lait malgré l'avis du médecin!

— Personne ne songe à te priver de lait répondit le général.

— Oursi je me lève à cinq heures si je vais remplir mon bol!

— Ne suis-je pas là? Apolonie éclata de rire.

— Toi!... Toi!... Et traire Blanchette?!

— Hans Reibel avec le geste d'un chef prêt à commander une charge de cavalerie dressa sa grande taille.

— Je traire Blanchette déclarait-il d'une voix de stentor et demain à cinq heures je te servirai son lait jusqu'à la dernière goutte!

Chose promise chose est due. Sa langue avait peut être parlé trop vite; mais tant pis! la retraite était coupée. Aussitôt après déjeuner le général protesta une promenade, et armé de sa canne à pomme d'argent gravit la pente du sentier jusqu'aux deux maisons des gardes. Sa pensée se concentra sur une idée fixe; aussi, contrairement à son habitude passa-t-il auprès de la grosse roche tapissée de mousse et de herbe et couchée à moitié du chemin sans s'arrêter un instant afin de contempler à sa gauche la montagne de Sainte Odille couronnée par son cloître gothique et tous en bas la ville de Barr dont les toits papillotaient gaiement.

Un des gardes le vit arriver et lui demanda quel bon vent leur valait sa visite.

— Je veux apprendre à traire les Biquettes dit Hans Reibel quitte à payer le lait.

Un soufflet quoique bizarre, n'en était pas moins réalisable

Les deux écuries de l'Unguer plus déversèrent leurs chèvres à tour de rôle entre les mains du général si bien que grâce aux conseils des filles de ferme celui-ci put se féliciter au retour et du sérieux de la leçon et de la marche rapide de ses progrès. Restait à pratiquer seul.

Le lendemain il ouvrait la porte de sa basse cour que le soleil ne brillait pas encore. Blanchette hureuse d'apercevoir un visage de connaissance accourut en gambadant et se frotta les cornes contre les mains jambes de son maître. Le présage était de bon augure mais la réalisation le confirmait elle?

Hans Reibel flatta la chèvre de la main lui parla d'une voix qu'il s'efforçait de rendre douce et réussit à l'entraîner traitement dans la buanderie près du seau de bois destiné à recevoir le lait. Jusque-là rien n'avait accroché même le seau s'emplit peu à peu quand tout à coup la médaille montra son revers. Fatiguée d'une inaction trop longue habituée aux menottes de Katele et meurtrie par les pattes maladroites du gé-

néral la chèvre tenta de se dégager. Si la poigne de l'ancien militaire manquait de délicatesse en revanche elle ne manquait pas de fermeté de sorte qu'au lieu de lâcher prise, il se cramponna au pis et l'un et tirant l'autre béla et ruant une bataille se livra. Finalement un coup de pied de la bête atteignit le seau et répandit son contenu sur les pavés.

A l'inévitable annonce de la catastrophe la colère s'efforça Apollonie. Ainsi monsieur se moquait d'elle monsieur prétendait n'agir qu'à sa fantaisie? Hier plus de beurre aujourd'hui plus de lait! Et de telles incartades se toléreraient plus longtemps? Non! non! non!

Des lèvres serrées par la colère, elle se croisa les bras sur sa vaste poitrine et dit à son mari d'une voix vibrante:

— Si votre égoïsme et votre brutalité me valent une crise de foie, et je le sens venir! j'écris à cette sorte de Katele que je l'ai remplacé par une bonne d'un pays.

Bien que l'intention de l'excellente femme n'eût jamais été d'exécuter la menace, ses paroles frapperent Hans Reibel d'un

choc pénible. Katele faisait en quelque sorte partie de famille, il l'aimait comme sa propre enfant et consterné par la seule possibilité d'une séparation impatient d'avoir sa revanche et pour cela de reprendre la leçon commencée la veille au Unguer l'atât à table l'appetit lui manqua. Dans sa hâte de partir il se brûla à boire son café trop vite.

La seconde après midi s'écoula donc en tous points semblable à la première. Pourtant une fée secourable toucha sans doute de sa baguette l'imagination du digne homme car au retour un sourir gros de sous entendus errait sur ses lèvres et sa belle humeur reparut il fit sonner deux gros baisers sur les joues d'Apolonie en lui disant:

— Tu sais?... ton lait?... Jusqu'à la dernière goutte! Je tiens mon idée!

Il murissait en effet un plan lumineux.

(A continuer.)